Municipalité d'Yamachiche

Village-relais
un refuge au cœur du voyage

Bulletin municipal

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec)
G0X 3L0

Téléphone : **819 296-3795**

Télécopieur : **819 296-3542**

Courriel :
hoteldeville@yamachiche.ca

Site Internet :
www.yamachiche.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi
De 8 h à 12 h
et de 12 h 45 à 16 h 30

Vendredi
De 8 h à 12 h



URGENCE MUNICIPALE

Si une urgence municipale concernant le Service des travaux publics se produit en dehors de nos heures d'ouverture de bureau, vous pouvez joindre l'employé de garde au :

819 296-3795, poste 3648.

Par contre, si la situation n'est pas urgente, veuillez laisser un message vocal au **819 296-3795, poste 3600** et nous vous contacterons dans les plus brefs délais.



Novembre 2026 · Volume 31, n°10

Ramonage des cheminees

Nous aimerions vous rappeler qu'avant la **saison hivernale**, il serait essentiel de procéder au **nettoyage complet** de votre cheminée, spécialement si vous chauffez au bois.

De plus, le ramonage est le moyen le plus efficace pour **prévenir les feux de cheminée**, il aide également à améliorer l'efficacité de votre appareil et ainsi à respecter l'environnement.





Le saviez-vous?

Pour toute information concernant l'entretien d'extincteur, n'hésitez pas à nous contacter sur nos heures de bureau.

La Municipalité d'Yamachiche **ne mandate aucune entreprise** pour la vente d'équipement de Sécurité incendie.





Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner un véhicule en bordure de rue, entre **23 h et 7 h**, et ce, pour la période du **15 novembre 2026 au 15 avril 2027** inclusivement.

Par ailleurs, veuillez prendre note que toute personne qui ne respecte pas le stationnement de nuit interdit, pourrait être passible d'une contravention.



Balises de déneigement



Afin d'assurer des opérations de déneigement sécuritaires et efficaces, la Municipalité d'Yamachiche rappelle que les balises doivent être installées à une distance minimale de **1,5 mètre (5 pieds)** de toute bordure de rue. L'accotement doit également demeurer libre de tout obstacle, sur toute sa longueur, afin de permettre le passage et les manœuvres de la machinerie affectée au déneigement.

La Municipalité ne pourra être tenue responsable des dommages causés aux balises, piquets, tiges, repères ou à tout autre obstacle installé dans l'emprise de la rue.

Par contre, si vous constatez des dommages à votre terrain à la suite des opérations de déneigement, nous vous invitons à communiquer avec la Municipalité. Chaque signalement fera l'objet d'une analyse afin d'évaluer les dommages constatés.



Problématique lingettes humides dans les toilettes

La Municipalité d'Yamachiche sollicite la collaboration de toute la population afin de régler une problématique récurrente causée par des lingettes humides qui sont jetées dans les toilettes.

De plus, les lingettes humides ne sont pas la seule problématique récurrente, plusieurs types de déchets sont jetés dans les toilettes alors qu'ils devraient être jetés soit dans votre bac de matières résiduelles ou votre bac de matières organiques.

Voici quelques exemples :

- Des lingettes de soins personnels et pour bébés;
- Des serviettes et des tampons hygiéniques;
- Des couches;
- Des cotons-tiges;
- De la soie dentaire;
- Des condoms;
- Des médicaments;
- De la graisse alimentaire;
- De la nourriture.





La Municipalité d'Yamachiche rappelle que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes.

Les lingettes, produits d'hygiène et autres déchets, même biodégradables, peuvent obstruer les conduites, endommager les pompes et provoquer des refoulements d'égout, entraînant ainsi des réparations coûteuses.

Un geste simple pour protéger nos infrastructures municipales.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Salon des artisans d'Yamachiche



Le Salon des artisans d'Yamachiche vous ouvre ses portes pour une belle occasion de découvrir le talent, la créativité et le savoir-faire de nos artisans locaux.

Dans une ambiance chaleureuse et festive, venez rencontrer des artisans passionnés et découvrir une variété de créations originales et de produits confectionnés avec soin.

À l'approche du temps des Fêtes, profitez de cette occasion pour dénicher des cadeaux uniques, tout en encourageant l'achat local et en soutenant les talents de notre région.

- Samedi 7 novembre 2026
- De 10 h à 16 h
- Porte de la Mauricie, 4, route Sainte-Anne Ouest, Yamachiche



La Municipalité d'Yamachiche vous invite au Marché de Noël, le **samedi 28 novembre 2026, de 17 h à 20 h**, au parc Achille-Trahan.

Au programme : spectacle des élèves de l'école Omer-Jules-Desaulniers, trio de musiciens d'antan, dévoilement du logo du 325e anniversaire et chocolat chaud offert par le Club Opti-Jeunesse d'Yamachiche.

Une collecte de dons et de denrées non périssables sera organisée au profit du Coup de pouce alimentaire d'Yamachiche.



Paniers de Noël et Noël du coeur 2026



Nous aimerions vous informer que les inscriptions pour les paniers de Noël et le Noël du Cœur 2026, organisés par Coup de pouce alimentaire d'Yamachiche, sont actuellement en cours.

INSCRIPTIONS

Les **mercredis 4, 11, 18 et 25 novembre 2026**, de **12 h à 16 h**, au comptoir vestimentaire situé au sous-sol de l'église d'Yamachiche. Une preuve de résidence et une preuve des revenus mensuels sont requises lors de l'inscription.

COLLECTE DE DENRÉES

Les personnes souhaitant contribuer sont invitées à faire preuve de générosité en déposant des denrées alimentaires non périssables dans les différents points de collecte participants, notamment **au bureau municipal** et dans plusieurs commerces locaux.



Pour toute information ou pour effectuer un don en argent, veuillez communiquer avec **Mme Lise Meunier,** au **819 264-5577**.

Veuillez prendre note que les dons en ligne avec reçu fiscal sont également possibles sur le site de Noël du Cœur.

Pour connaître les modalités de dons ainsi que les différents points de dépôt des denrées alimentaires, consultez le groupe Facebook Coup de pouce alimentaire d'Yamachiche.

Chaque don contribue à soutenir les familles dans le besoin de notre communauté.

Pour un hiver plus doux...

Il y a un vaccin pour ça !



Informations

PSL de Louiseville

550, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville, J5V 2R5

Covid, Influenza, VRS (selon admissibilité et disponibilité)

Santé Québec



INVITATION
Grande rencontre de lancement

DE L'AMONT À L'AVAL :
plus de solutions, moins d'érosion

Jeudi 10 décembre 2026
9h00 à 12h00

Brunch déjeuner
servi pendant la rencontre

Restaurant
La Porte de la Mauricie - Salle 1
Yamachiche

AU PROGRAMME

Des enjeux d'érosion sur votre ferme ?
Venez découvrir des solutions adaptées à votre réalité.

- Comprendre les enjeux d'érosion
- Témoignages d'entreprises agricoles du territoire
- Solutions concrètes et adaptées pour vos champs
- Accompagnement technique et agronomique **gratuit**

Avec la participation financière de : Québec

UPA Mauricie — Pouvoir nourrir, pouvoir grandir — L'Union des producteurs agricoles
Groupe Envir-Eau-Sol
OBVRLY — Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche
AGIR Maskinongé

ENERGYCYCLE — BAC À NOUVELLES

NOVEMBRE 2026

La collecte du bac brun passera aux deux semaines dès la mi-novembre

Dès la mi-novembre, les bacs bleu et brun seront collectés toutes les deux semaines, selon votre calendrier.

Calendrier de collectes au : enercycle.ca/bacbrun



Être écoresponsable... Y'a rien là !

Pour le « Vendredi fou », achetez selon vos besoins, sans excès!

Le meilleur rabais est celui qui ne coûte rien!



Les écocentres en mode hivernal

Jusqu'au 1er avril, les six écocentres seront ouverts du mardi au samedi, de 8 h 30 à 16 h. Seuls l'huile, la peinture et les batteries de voiture seront acceptés parmi les résidus domestiques dangereux. Ces matières sont acceptées à l'année à Shawinigan et à Trois-Rivières.

Les résidus domestiques dangereux (RDD), c'est quoi ?

Inflammables, explosifs, toxiques ou corrosifs, ces produits comprennent notamment les piles, aérosols, ampoules et bonbonnes de propane.

PLUS D'INFORMATIONS : /Enercycle1 | enercycle.ca